

Belgian Disability Forum asbl (BDF)
Conseil d'administration
2016-09-13

• Présents :

Pierre	Gyselinck	PG
Thérèse	Kempeneers	TKF
Ronald	Vrydag	RV
Emilie	De Smet	EdS
Veerle	Van den Eede	VvdE

• Excusés

Gisèle	Marlière	GM
Valérie	Neysen	VNS
Peter	Schlembach	PS

• Secrétariat :

Olivier	Magritte	OME
Véronique	Duchenne	VDE
Daniel	Tresegnie	DTE

1. Ordre du jour

2. Approbation du rapport du CA du 2016-06-23

- Le rapport est approuvé

3. EDF – Plan de travail 2017 : Commentaires BDF

- EdS approuve le choix de 4 bonnes actions et les précautions oratoires : on ne peut pas s'engager sans savoir à quoi on s'engage
- CA convient qu'il est inutile de confirmer le contenu de cet e-mail à l'EDF. C'est désormais à eux de bouger

4. EDF – Comité exécutif à Bruxelles – Demande soutien du BDF

- Dans le cadre des besoins de cofinancement de l'EDF, Catherine Naughton a demandé au BDF s'il serait possible qu'il obtienne du financement pour l'organisation de l'« Executive committee EDF », à Bruxelles. Cela pourrait être la prise en charge de frais d'hôtel ou de location de salles de réunion (exemple du Conseil national slovène)
- Possibilité 1 : introduire une demande à Madame la secrétaire d'Etat.
 - Le CA considère que ce serait difficile dans le contexte actuel, d'autant plus que, contrairement à ce qui est dit par le secrétariat de l'EDF, l'organisation d'une réunion de l'« Executive committee » EDF n'amènera aucune « visibilité » pour la Secrétaire d'Etat
 - RV attire l'attention sur le fait que la Belgique est dans une situation diamétralement opposée à celle de la Bulgarie, par exemple : en Bulgarie, il n'y a pas beaucoup de réunions européennes. Il est donc plus facile de convaincre le gouvernement de l'utilité de soutenir l'organisation d'une réunion d'instance d'une ONG. A l'inverse, à Bruxelles, il y a une multitude de réunions d'ONG chaque mois. Le gouvernement belge ne parviendrait pas à cofinancer chacune de ces réunions.
 - Le CA insiste sur le fait que, à l'heure actuelle, à tous les niveaux de pouvoir, il est difficile d'obtenir des subsides pour nos organisations. Le BDF serait donc malvenu d'essayer d'en obtenir.
- Possibilité 2 : voir les conditions de réservation de salle à la Finto
 - RV suggère de se limiter à mettre l'EDF en contact avec des structures qui ont des contacts dans le domaine de l'événementiel à Bruxelles
 - OME demande à DTE, s'il serait possible de réserver des salles de la Finto, sachant que ce ne serait que très partiellement pour le BDF ?
 - DTE répond que oui, ce serait défendable. Par contre, il attire l'attention sur le fait que le « Board EDF » et l'« Executive committee » se réunissent le week-end et que ce serait alors impossible.
- Le CA convient que l'on peut essayer de trouver des solutions pour des réunions en semaine mais pas durant le week-end. Il charge le secrétariat de répondre à l'EDF en ce sens.

5. EDF – Journées européennes des personnes handicapées – 29-30/11/2016

- L'EDF a demandé aux membres du Board EDF d'émettre des propositions d'intervenants pour les Journées EU PH qui se tiendront les 29 et 30 novembre à Bruxelles.
- Le thème de cette année étant les 10 ans de l'UNCRPD, il était possible de proposer plusieurs noms.
- Avec l'accord de PG et GM, le secrétariat a soumis au minimum un nom pour chaque panel. La logique était de mettre en avant des membres du BDF ou des partenaires potentiels ou des personnalités belges compétentes.
- Sur base d'un e-mail de Loredana Dicsi, il semblerait que GM soit retenue comme intervenante. Ceci demande confirmation : ce n'était pas le sujet de cet e-mail.
- Laura Marchetti a transmis un accusé de réception expliquant qu'elle a transmis à la Commission. C'est la Commission qui effectuera la sélection.

6. EDF – Journées européennes des personnes handicapées - 29-30/11/2016

- L'EDF a demandé de soumettre la liste des représentants du BDF pour les JE PH.
- Le secrétariat a présenté une liste de noms sur base des marques d'intérêt reçues des membres du CA.
- Chacune des personnes qui ont marqué leur intérêt pourrait y participer, soit en qualité d'orateur, soit en qualité de représentant, soit en tant participant « non-financé ». Les invitations suivront.

7. EDF – Design 4 all – Mandate 473 – Interpellation Bureau National de Normalisation (NBN)

- Dans le courant de l'été, il est apparu que les espoirs de l'EDF ont été déçus concernant le mandat M473. Celui-ci serait redescendu dans la hiérarchie des mandats et aurait maintenant pour objet la définition de spécifications techniques ce qui n'a pas le poids d'une norme proprement dite. Par ailleurs, la définition d'une spécification technique n'impliquerait pas de financement EU pour la participation de représentants des « bénéficiaires ».

- EDF et AGE ont envoyé un courrier commun à la CE pour les inciter à modifier leur décision.
- Le secrétariat a préparé un courrier pour le NBN afin de leur demander de reprendre un représentant du BDF (Madame Laumont, Atingo).
- DTE : Mme Laumont avait été présentée comme experte pour le M473. Elle n'a pas été reprise, mais nous demandons au NBN de reprendre Mme Laumont
- VDE souligne que la démarche permettra aussi au NBN que le BDF existe

8. EDF – Enquête “Independent living” – Réponse BDF – Pour information

- VDE explique que la dernière version envoyée par OME est la version adaptée. Si le CA marque son accord, cela part comme tel à l'EDF. On reste dans une expression assez générale. Ils demandent s'il y a des réglementations ou des plans d'actions. On répond en disant qu'il faut nuancer entre RW-RBxI-VIG. C'est, en fait, un état des lieux. De plus, en Belgique, on est dans une phase de lancement de nouvelles actions. Il faudra voir les évaluations une fois les actions développées.
- RV signale que la Flandre a commencé à mettre en œuvre le « M decreet »
- PG signale qu'il y a un lien vers “Onafhankelijkleven” ce qui pose problème vu que des organisations membres du BDF sont actives dans ce domaine également : VFG et KVG.
- VDE adaptera cet aspect de la note et mentionnera les liens KVG et VFG.

9. EDF – Traité de Marakesh – Ratification par la Belgique

- RV explique la problématique sous-jacente au Traité de Marrakech : il s'agit d'une part du fait d'acheter un livre en Braille dans un autre pays que son pays d'édition et d'autre part de faire traduire en Braille des livres étrangers. Ces 2 hypothèses génèrent des problèmes de droits d'auteur. Tout cela doit être solutionné par le traité de Marrakech
- PG signale que la Belgique n'a pas ratifié ce traité
- RV souligne qu'au niveau européen, certains grands pays jouent un rôle négatif et bloquent le processus

- DTE confirme que les pays qui ont ratifié ne sont pas des pays européens
- RV explique qu'en cas d'adoption du traité, le pays s'engage à rencontrer beaucoup d'exigences. Il verra avec Michel Magis ce qu'il y a lieu de faire. Le secrétariat peut visiter le site EBU qui explique beaucoup d'aspects de la problématique

10. EDF - International Motor Vehicle Inspection Committee (CITA) – Intervention par le BDF – Herman Janssens

- PG explique que l'EDF nous a demandé un intervenant sur les voitures adaptées. La demande faisait référence à l'intervention d'Herman Janssens en 2011. En accord avec GM et PG, les coordonnées de Herman Janssens ont été communiquées à EDF. Il a accepté de prendre la parole à cette occasion

11. EDF – Disability Card – Etat de la question

- PG demande si le projet rencontre des problème
- DTE répond que les ministres Vandeurzen et Homans ne se mettent pas d'accord sur qui va avoir le leadership en Flandre. Tant qu'il n'y a pas d'accord au niveau de la Flandre, on ne peut signer l'accord formel au niveau de la Belgique : celui-ci nécessite l'accord de toutes les entités.
- RV regrette cette situation : ce n'est sans doute pas le bon moment pour un bras de fer CD&V – N-VA
- DTE explique que
 - l'on est parti sur base d'une reconnaissance mutuelle de handicap par les Etats membres participants et d'un système le plus simple possible. Au niveau technique, la Banque carrefour de la sécurité sociale (BCSS) pourrait utiliser une structure déjà existante, à savoir la création d'un flux supplémentaire au départ de ceux créés pour les droits dérivés. La BCSS, à son tour, enverrait un message au producteur de la carte. A ce niveau, le dossier a bien avancé
 - pour la création des sites Internet, l'Union européenne a mis en ligne une page d'information générale. Côté Belge, Fedict développerait la partie belge du site
 - de son côté, EDF a fait une communication sur l'état d'avancement dans les différents états

- d'autre part, EDF nous a demandé de travailler sur un projet de communication. Mais le secrétariat BDF a freiné : on ne peut pas court-circuiter le politique sur l'aspect communication : la communication BDF-EDF aura lieu lorsque la communication officielle aura eu lieu
- EdS constate que l'on aboutirait à la sortie des cartes à des moments différents selon les pays
- DTE précise que la date de fin du premier semestre n'est pas un absolu, mais qu'il faut démontrer des avancées suffisantes fin 2016. Donc le lancement sera effectué dans une même période de temps. Cela ne veut pas dire à une date précise
- RV demande si le BDF ne doit pas organiser un évènement ou une information lors du lancement
- DTE répond que oui, certainement, mais il est trop tôt. On ne peut qu'attendre

12. BDF – Design 4 all – Table ronde – Adaptation du projet

- PG passe la parole à OME qui explique que :
 - Vincent Snoeck s'est montré très sceptique concernant les résultats concrets en matière de « Design 4 All » : beaucoup de bruit pour rien, fondations dont les activités ne semblent avoir pour unique objectif que de justifier le salaire de leur animateur...
 - Il se demande quel pourrait être l'intérêt pour le BDF d'investir
 - Il se demande quels sont les objectifs réels de Mme Herssens dans son projet de création d'une plateforme académique belge du Design 4 all
 - Le BDF ne peut aborder cette thématique au cours d'une table ronde ouverte à un public large alors qu'il ne dispose pas d'une vue claire sur les tenants et aboutissants de ce dossier
 - Selon Vincent Snoeck se pose aussi le problème de l'animation et du financement d'une plateforme si elle se met en place
 - Sa recommandation serait de tenir une réunion de travail plus restreinte avec Mme Herssens et un représentant par organisation membre du BDF (format « Comité de suivi UNCRPD »)

- OME termine en précisant que la date du 28 octobre 10h00-13h00 pourrait être maintenue, mais il faudrait une réponse rapide de la Professeure Herssens quant à sa disponibilité
- EdS se dit interpellée par l'analyse de Vincent Snoeck et serait d'avis de reconsidérer l'opportunité d'avancer plus avant dans ce dossier
- RV rappelle que l'on a eu cette idée car on essaye d'établir une société inclusive. Il faut que l'information, les outils soient accessibles. Pour lui, la proposition de Vincent Snoeck ne pose pas de problème. Il y a deux semaines il a été invité à un brainstorming sur un « Hackathon ». On met les personnes ensemble, on les confronte à des problèmes dans le domaine informatique et on voit quelles solutions y apporter. A l'instar de ce processus, il faut se demander ce que le BDF veut en matière de « Design 4 all » ?
- EdS attire l'attention sur le fait que l'inclusion peut impliquer que les besoins de certains handicaps restent plus spécifiques et sont encore plus importants que les solutions apportée par le « Design 4 all »
- Elle dit ne pas percevoir suffisamment clairement ce que l'on va faire durant cette réunion. La question peut-elle être de préciser ce qu'est le « Design 4 all » et comment le mettre en œuvre pratiquement ? Il faudrait, au minimum -lui demander d'expliquer à quoi servirait une plateforme ?
- DTE demande quels sont les acteurs que le BDF pourrait impliquer à ce stade : des fédérations de professionnels ? L'Ordre des architectes ?...
- EdS admet qu'une première étape pourrait être de lui proposer une réunion pour préciser ce que serait cette plateforme « Design 4 all », quelle serait sa composition, ses objectifs. Cependant, il ne lui semble pas que l'on soit suffisamment au clair avec les objectifs du BDF dans la création d'une telle plateforme : que veut-on faire ? Que peut-il faire ? Ne risque-t-il pas d'être instrumentalisé pour rencontrer les objectifs d'autres acteurs ? Le BDF doit-il continuer dans cette voie ?
- RV demande si organiser une table ronde sur le « Design 4 all » a du sens à ce stade ?
- DTE demande s'il ne serait pas un peu malvenu de ne rien faire alors qu'il y a eu une proposition de la Professeure Herssens. Adapter l'envergure de la réunion pour en faire une réunion interne mais plus large que le CA et avoir un débat contradictoire permettrait de voir si un investissement plus fort a du sens

- Le CA marque son accord pour la tenue d'une réunion de travail élargie aux représentants de toutes les organisations membres du BDF
- EdS demande s'il ne serait pas mieux de rechercher une date fin novembre
- OME souligne que l'on a un « pré-accord » avec la Professeure Herssens et qu'il a été fort difficile de trouver cette date. Changer risque d'être à nouveau fort compliqué, d'autant que Vincent Snoeck a également marqué son accord pour cette date et doit se rendre au Canada au cours du mois de novembre
- PG confirme qu'il faut garder la date
- OME téléphonera à la Professeure Herssens pour confirmation

13. BDF – Atingo – Proposition de Vincent Snoeck de venir présenter le CAWAB

- OME explique que Vincent Snoeck a proposé de venir expliquer, lors d'un prochain CA du BDF, ce que fait le CAWAB, le projet de Sommet mondial du tourisme accessible et l'éventualité de remplacer Atingo par le CAWAB au sein du BDF
- EdS attire l'attention que l'éventualité pour le CAWAB d'entrer dans l'AG du BDF n'a pas encore été évoqué en CAWAB. C'est donc prématuré
- Le CA marque son accord pour une présentation CAWAB et Sommet mondial lors d'un prochain CA

14. BDF – Calendrier 2017 – Proposition

- Le CA marque son accord sur le projet de Calendrier 2017
- DTE attire l'attention sur le fait que PG a suggéré d'ajouter une réunion de CA en juillet-août
- Le CA considère qu'il n'est pas opportun d'ajouter systématiquement une réunion, d'autant que celle-ci devrait se placer fin juillet début août, période où la majorité des membres du CA sont en congé. Par contre, il est toujours possible d'en ajouter une, si nécessaire.

(PG quitte la séance)

15. BDF – Règlement d’ordre intérieur – Propositions d’adaptations

- Vu le manque de temps, ce point est reporté au CA d’octobre

16. CoE – Charte sociale européenne – Articles du groupe 2 – Méthode de travail

- DTE rappelle que le BDF avait rédigé un rapport alternatif pour l’examen, par les experts du Conseil de l’Europe, de la situation de la Belgique en matière des articles du groupe 1 de la Charte sociale européenne révisée.
- La Belgique devra à présent rentrer son rapport pour les articles du groupe 2 pour le 31/10/2016, et l’examen par les experts se fera en décembre 2017.
- Il propose donc que le BDF réalise un rapport alternatif pour les articles du groupe 2 également. Vu le timing du Conseil de l’Europe, ce rapport devra être envoyé vers la mi-2017.
- Le CA marque son accord sur la réalisation du rapport et, vu le manque de temps, examinera les modalités de réalisation de celui-ci lors du CA d’octobre.

17. UNCRPD - Notes interprétative de l’ONU sur les articles 6 (femmes) et 24 (éducation)

- Vu le manque de temps, ce point est reporté au CA d’octobre

18. APAJH – Colloque « Désinstitution et transfrontalité » - Lille 27/09/2016 – Intervention BDF (TKF)

- DTE explique que l’APAJH a demandé au BDF un intervenant pour son colloque du 27/09/2016 à Lille. Etant donné le sujet, en accord avec PG et GM, le secrétariat a demandé à TKF si elle pourrait y prendre la parole pour le BDF. Elle a accepté. Le secrétariat lui fournit les documents utiles.

19. Pension Annick Ramboux – Remerciements – Pour décision

- VDE propose la signature d’une carte de remerciements et de lui acheter un bon d’achat « FNAC »

- OK pour la signature de la carte. Les membres du CA cotisent pour l'achat du bon d'achat. Les absents peuvent donner l'argent à VDE lors de la prochaine réunion.

20. Varia

- Un divers a été ajouté : réponse de la Ministre Hilde Crevits à l'interpellation du BDF faite à chaque ministre concernant l'implémentation de l'UNCRPD. OME explique que l'ensemble des réponses reçues fera l'objet d'une première analyse par le secrétariat pour le CA d'octobre